



Missió Permanent del Principat d'Andorra
a l'Oficina de les Nacions Unides a Ginebra

**DISCURS DEL M.I. SR. MARC FORNÉ, CAP DE GOVERN
DEL PRINCIPAT D'ANDORRA, A LA CIMERA MUNDIAL
SOBRE LA SOCIETAT DE LA INFORMACIÓ**

**STATEMENT OF H.E. MR MARC FORNÉ, HEAD OF
GOVERNMENT OF THE PRINCIPALITY OF ANDORRA, TO
THE WORLD SUMMIT ON THE SOCIETY OF
INFORMATION**

**ALLOCUTION DE S. EXC. M. MARC FORNÉ, CHEF DU
GOUVERNEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE, AU
SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE
L'INFORMATION**

**DISCURSO DEL M.I. SR. MARC FORNÉ, JEFE DEL
GOBIERNO DEL PRINCIPADO DE ANDORRA, A LA
CUMBRE MUNDIAL SOBRE LA SOCIEDAD DE LA
INFORMACIÓN**

Ginebra, 11 de desembre 2003
Geneva, 11 December 2003
Genève, le 11 décembre 2003
Ginebra, a 11 de diciembre 2003

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Comme l'ont exposé les orateurs qui m'ont précédé au cours de ce sommet, l'impact des nouvelles technologies sur la configuration de notre monde actuel, de plus en plus interdépendant et mondialisé, est manifeste.

La révolution technologique, comme toute innovation, a des aspects positifs et négatifs, et il appartient aux gouvernants du Monde de renforcer la puissance des aspects positifs et de minimiser les aspects négatifs, sans jamais oublier que, dans tous les cas, c'est l'être humain qui doit être celui qui doit bénéficier au maximum des nouvelles technologies.

Les nouvelles technologies doivent servir à unir et non à diviser, pour faire un monde plus juste et pacifique et non agrandir ou créer des fossés et des différences entre les pays.

Je crois donc qu'il est nécessaire de promouvoir l'accès aux nouvelles technologies à un prix raisonnable. La qualité du contenu de l'information, protéger l'intimité, éviter une colonisation culturelle et linguistique sont des droits de tous les citoyens du monde. En outre, il est nécessaire d'établir des règles de conduite éthiques inspirées des droits de l'homme et qui éviteront le contenu d'informations dégradantes, discriminatoires ou vexantes pour les personnes.

L'Andorre n'est pas restée à l'écart de l'application des nouvelles technologies et elle a fait participer sa population des bienfaits des progrès scientifiques dans le monde des communications. Dans ce sens, et conscients des énormes avantages que représentait ce changement, nous avons, tout d'abord, fourni des efforts dans le domaine de l'éducation, ainsi en 1985 le programme d'informatisation des écoles débutait. Actuellement, la totalité des écoles andorranes disposent d'ordinateurs comme d'un instrument de plus pour apporter un soutien à l'enseignement d'autres matières. Toutes les écoles sont connectées à Internet, et l'Université d'Andorre a signé des accords avec d'autres universités pour la réalisation d'un enseignement universitaire via Internet. Selon les statistiques réalisées en mai 2002, 93% des élèves et 92% du personnel enseignant utilisaient l'ordinateur dans les écoles. 77% des élèves âgés de plus de 12 ans étaient également connectés à Internet chez eux.

En 1995, nous avons facilité l'accès universel au courrier électronique ainsi que l'accès direct à Internet sans besoin d'un quelconque contrat administratif. Ce fut alors une première qui nous situa à la pointe du progrès dans ce domaine, et bien des pays s'intéressèrent au modèle que nous avons développé en Andorre.

Mais nous avons également voulu que le bénéfice des nouvelles technologies parvienne à l'ensemble de la population, tout particulièrement à ceux qui tous les jours entretiennent des contacts directs avec l'administration. De cette réflexion et des possibilités que nous offraient les nouvelles technologies, nous avons, en 1999, mis en place le projet "Tràmits" grâce auquel l'administré peut réaliser tous genres de démarches administratives depuis sa paroisse d'origine, en utilisant pour cela les avantages que lui procurent les nouvelles technologies.

Pour faire face à ces défis technologiques, le Gouvernement d'Andorre créa le Département de la Société de l'Information qui, à partir de la rédaction du Livre Blanc, a conduit toute une série de projets conçus pour rapprocher le citoyen des nouvelles technologies.

Au niveau international, et depuis la modestie de notre dimension territoriale, la Principauté d'Andorre, en 1998, encouragea et réalisa l'informatisation des archives du groupe d'états occidentaux des Nations Unies (WEOG), moyennant un serveur informatique installé dans les locaux de la Mission d'Andorre et qui sert à tous ces états. Et à présent, j'ai l'honneur de présenter le projet **United Nations Mobile** que la Principauté d'Andorre a développé dans le but de compléter l'information des Nations Unies sous forme de portables ou d'agenda électroniques, disponible sur Internet. Toutes les personnes intéressées sont invitées à la présentation de ce projet qui aura lieu cet après-midi à 14 h, dans la salle 17 du Hall 4.

Je voudrais par ailleurs profiter de l'occasion qui m'est donnée ici, pour préciser que le rapport publié en novembre dernier sous le titre "The United Nations World Public Sector Report 2003 :

E-Gouvernement at the crossroads" contenait certaines informations obsolètes au sujet non seulement d'Andorre mais aussi d'autres petits pays.

Ainsi, à simple titre d'information, je souhaiterais corriger quelques-uns des chiffres qui figurent dans ce rapport par les données actuelles correspondant à la situation d'Andorre dans le terrain des nouvelles technologies. Des données qui corrigeront donc celles parues dans le rapport dont je vous parlais il y a un instant.

- Le nombre de lignes téléphoniques pour mille habitants est de 670, et non de 438, et le nombre de téléphones portables pour mille habitants est de 840 et non 302 comme le précisait le rapport avec, ici, une marge d'erreur de 178%.
- Selon ce même rapport les personnes utilisant Internet seraient de 362 pour mille habitants, alors que la réalité élève ce chiffre à 557. Le nombre de points de connexion à Internet, toujours selon le rapport, serait de 89 pour mille habitants, quand, en réalité, le nombre actuel de points de connexion est de 436 (avec, dans ce cas une erreur de 390%).

Il va sans dire qu'il faudrait bien plus de rigueur à l'heure de réaliser des rapports comme celui-ci. Une rigueur facile à obtenir puisqu'il suffit d'un simple coup de téléphone ou d'un courrier électronique sollicitant les données réelles aux personnes qui les possèdent vraiment.

Tous ces programmes, déjà en cours actuellement en Andorre, figurent dans divers points du Projet de Déclaration de Principes proposé à ce Sommet et j'en profite pour préciser ici et insister sur le fait que mon pays soutiendra donc le Projet de Déclaration.

Jusqu'ici, j'ai présenté la situation telle qu'elle est en Andorre et le rôle joué par l'administration publique pour étendre à la population les avantages que nous apportent les nouvelles technologies. Mais le travail ne s'arrête pas ici. Nous nous devons d'être solidaires avec les pays en voie de développement et nous devons faire tout notre possible pour que ces pays puissent, eux aussi, profiter pleinement de ces progrès.

Au début de cette année, les petits états du groupe I, avons accordé une série de principes fondamentaux qui recueillaient les aspects dont je viens de parler, en soulignant l'attention qu'il convient de donner aux pays en voie de développement, auxquels mon pays tient à apporter un soutien spécial. En somme, il faut lutter contre la fracture digitale qui ne cesse de grandir entre les pays riches et les pays pauvres, entre les grands pays et les petits pays et entre les classes sociales qui jouissent de pouvoirs acquisitifs différents.

Finalement, pour nous autres citoyens du monde, le principal défi et aussi le plus important dans un avenir proche, après avoir réussi l'accès universel à une forme rapide d'information, sera celui d'assurer une information fiable et vraie, et d'en faire un bon usage, en préservant l'identité culturelle de chaque pays.

J'espère donc que ces premiers pas que nous faisons aujourd'hui, ici à Genève, serviront à tracer le chemin qui doit nous mener au Sommet de Tunisie en 2005.

Je vous remercie.